Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.28 — TELEPHONE

Hygiène et mortalité

Un de nos concitoyens, qui s'est livré dans notre ville à une enquête approfondie sur cette intéressante question, nous communique plusieurs articles.

Voici le premier.

« La crainte des épidémies, le chiffre croissant des décès dûs aux maladies contagieuses, produits des grandes agglomérations industrielles, ont mis à l'ordre du jour la question de l'Hygiène publique.

Les Chambres ont voté une loi sanitaire créant des bureaux d'hygiène dans les villes de plus de 20.000 habitants.

A la suite d'une conférence faite à Lille par M. Pottevin, directeur du bureau d'hygiène du Hâvre, à laquelle assistaient M. Mirman, directeur de l'Hygiène et de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, le Préfet du Nord, et quantité de docteurs, un cours d'hygiène est professé à l'Institut Pasteur de Lille.

Il n'est pas jusqu'aux cléricaux roubaisiens qui ne se paient leur petite réclame hygiénique après nous avoir assourdi pendant des années avec leur battage mutualiste.

Tous constatent l'extrême misère et l'insécurité des travailleurs, daignent s'apercevoir que la classe ouvrière s'étiole dans des cloaques cent fois plus infects que les ghettos où était reléguée la race juive au moyen-âge; nos bons bourgeois s'attaquent aux effets, créent des bureaux d'hygiène et des mutualités et se refusent à voir la cause : la rapacité capitaliste.

Le capitalisme a plus que quadruplé la production des richesses, mais par le développement même de son principe, il s'oppose à leur équitable répartition, et, pendant, que des milliers d'hommes sont inoccupés, que les entrepôts regorgent de victuailles, qu'une municipalité réactionnaire gaspille des millions dans la construction d'inutiles palais, des femmes et des enfants sont jetés dans l'enfer industriel, des milliers d'êtres humains souffrant de la faim, meurent lentement de privations, des enfants par demi-douzaine sont entassés dans des chambres ayant de 12 à 15 mètres cubes d'air, véritables couveuses à microbes.

Labeur exténuant et insalubre, alimentation insuffisante et sophistiquée, logements infects, malsains, voilà le fait brutal dont les bureaux d'hygiène et les mutualités de tous les hommes de bonne volonté ne pourront empêcher les effets meurtriers.

Donc, dans la fédération des Cercles Catholiques de Roubaix, une commission d'enquête a été nommée, de cette commission est sorti un rapport dont le « Journal de Roubaix » nous donne l'extrait suivant :

« Des courées ont été découvertes qui étaient manifestement insalubres.

» L'une d'entre elles se compose de maisons rongées par l'humidité. Certaines pièces ne sont éclairées que par une lucarne de 0.75 sur 0.40 qui ne peut ni s'ouvrir ni se fermer, parce qu'elle est en délabrement. L'eau y suinte et coule le long des murs. Le plâtre et les enduits tombent. Les briques sont à nu. Les fenêtres mal jointes ne permettent plus qu'on remplace les carreaux brisés ; elles sont pourries. Les deux uniques chambres ont une capacité de 16 et 19 mètres cubes et dans ces deux chambres malsaines, où l'on ne peut mettre plus de trois lits, il couche 10 personnes. Cinq maisons de cette courée logent 43 personnes ayant à leur disposition dix chambres et seize lits. Il va sans dire que dans de pareils taudis, la maladie se fait l'éternelle visiteuse et mène successivement à l'hôpital les malheureux qui y habitent.

» Une seconde courée présente un spectacle plus pitoyable encore. Dans une de ces maisons, l'air ne peut rentrer que par la porte. L'eau coule le long des murs, les planchers de l'étage menacent de s'écrouler sur le rez-de-chaussée, la toiture est à jour, les mansardes sont éclairées par des trous de 0.25 sur 0.40. Il se dégage de ces murs et de ces charpentes en délabrement une odeur nauséabonde ».

Rien n'est donc changé depuis un demi-siècle puisque les faits constatés par les enquêteurs catholiques, le furent en 1860, par M. J. Simon, et relatés dans la « Revue des Deux-Mondes ».

Si les industriels roubaisiens se sont scandaleusement enrichis, si certains, comme Motte, ont décuplé leur fortune en moins de quarante ans, s'ils jouissent de tous les raffinements et peuvent satisfaire toutes les fantaisies de leur orgueil de parvenus, les conditions du logement et de l'alimentation ouvrières sont restées ce qu'elles étaient en 1860, et même le contraste est plus violent entre les palais de nos barons de l'industrie roubaisienne et les misérables logements dans lesquels les producteurs naissent, végètent, et meurent de consomption.

Nous avons, nous aussi, fait notre petite enquête, et bien, qu'ayant toujours habité les quartiers ouvriers, nous avons été stupéfaits et révoltés du délabrement et du dénuement de certaines maisons ouvrières.

Aussi, tenons-nous à indiquer au bureau d'hygiène de Roubaix non les améliorations qu'il faudrait apporter dans certaines habitations, comme le demandent les Cercles Catholiques, mais **les courées entières qu'il faudrait raser.**

Plus soucieux de la santé publique, l'Administration municipale devrait appliquer l'article 18 de la loi sanitaire, qui dit : « La commune peut acquérir la totalité des propriétés comprises dans le périmètre des travaux lorsque l'insalubrité est le résultat de causes extérieures et permanentes ou lorsque **les causes d'insalubrité ne peuvent être détruites que par des travaux d'ensemble ».**

CH. DE BRABANDER.

Les grèves

LA GREVE DES COUVREURS ET ZINGUEURS

Le succès s'accentue, trente maisons sur quarante et une ont accordé satisfaction aux ouvriers.

M. Destombes, président du Syndicat des patrons, continue à se montrer récalcitrant. Il accepte bien de donner cinq centimes d'augmentation à l'heure, mais il prétend diminuer les heures de travail.

Ce monsieur se croit, sans doute, encore au temps des rois ou en pleine féodalité. Il apprendra que les ouvriers ne veulent plus être des serfs et qu'ils entendent ne pas subir toutes les volontés d'un patron, fût-il même président d'un syndicat.

IMPORTANTE REUNION

Les Syndicats des métallurgistes (section des zingueurs-ferblantiers) et des couvreurs prient tous les ouvriers de ces corporations, grévistes et non-grévistes, d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 7 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Question des plus importantes.

AU TISSAGE TERNYNCK

L'ignoble torchon jaune qui ose prendre comme titre « L'Eveil Populaire » avait fait distribuer, grâce aux subs des patrons roubaisiens près de dix mille numéros aux portes des usines.

Cette propagande était dirigée contre les ouvriers du tissage Ternynck.

Résultat : Jamais les quêtes n'avaient été aussi fructueuses.

Les ouvriers doivent donc des remerciements au journal des jaunes.

Qu'il fasse comme le nègre, qu'il continue.

A TRAVERS ROUBAIX

LE SQUARE PIERRE-CATTEAU. — Nous avions demandé, bien humblement, au moment du festival que la municipalité s'employât à chasser des *buen retiro du square Pierre-Catteau* la matière trop odoriférante qui l'envahit à tel point qu'il est impossible d'y hasarder un pied.

Jamais chalet de nécessité ne présenta semblable aspect, jamais on ne vit pareille variété et si la salle d'exposition était construite nous aurions demandé le transfert de la collection toute entière.

Certains sujets, secs comme du parchemin, ont bien un an d'existence, d'autres viennent seulement d'élire domicile en ces lieux.

Le plus terrible c'est que maintenant il est absolument nécessaire d'uriner dans le jardin puisqu'il devient impossible d'entrer.

Pour peu que cela continue, c'est le square lui-même qui deviendra inaccessible au public pour cause de malpropreté.

LES GARÇONS BRASSEURS

Les garçons brasseurs réunis dimanche à quatre heures du soir chez Joseph Delooz, rue Turgot, 54, pour former un syndicat, ont voté l'ordre du jour suivant :

« *Les garçons brasseurs réunis au nombre* de 150, après avoir entendu la causerie faite par le citoyen Louis Piers, secrétaire de la métallurgie, sur l'utilité du syndicat et la nécessité de se syndiquer s'engagent à adhérer tous au syndicat qui vient d'être formé et à faire la propagande la plus active en faveur du syndicat.

Les adhésions sont reçues à partir de ce jour chez Joseph Delooz, siège du syndicat.

DANS LA POLICE

Le sous-brigadier Moguet fait, depuis hier matin, fonction de brigadier attaché au bureau de M. Manion, commissaire central, en remplacement du brigadier Cochez, appelé à faire fonction de sous-inspecteur, en remplacement de M. Chatelez, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MM. Cochez et Moguet seront promus à dater du 14 juillet.

DEPART DE GENDARMES

Lundi matin, trois gendarmes à cheval et quatre gendarmes à pied ont quitté Roubaix sous les ordres du maréchal des logis-chef Bourdieu, pour aller à Dunkerque, où ils resteront pendant toute la durée de la grève des inscrits maritimes.

POUR LILLE

Le panier à salade était comble, *lundi, à une* heure et demie, il quitta la caserne de gendarmerie *pour se rendre à la gare.*

Il contenait, en effet, quinze prisonniers escortés de sept gendarmes.

Parmi les prisonniers, il y en avait quatre des *communes voisines, arrêtés pour contrainte par* corps, plus Edouard Decroix interdiction de séjour, Hippolyte Delecluze, Dewaere amille, Jules Derosse, Raymond Druelle, Frédéric Spriet, inculpés de vol de planchettes sur un bateau appartenant à M. Mombel, Emile Vanderstyleu, inculpé de port d'arme prohibée ; enfin Robert Erys et Achille Teirlynck, arrêté par le service de la sûreté dans la matinée d'hier, et Auguste Schollaert, qui est réclamé par le parquet de *Termonde (Belgique).*

Une foule énorme se trouvait sur la place de la Gare au moment du départ de ces nombreux prisonniers.

UN COUP DE MATRAQUE

Une grave scène de violences s'est déroulée dimanche soir, vers 7 heures 1/2, dans un cabaret du quai de Calais. Un ouvrier débourreur de Wattrelos, M. Emile Vernack, 34 ans, a reçu d'un individu auquel il réclamait le remboursement d'une dette, trois terribles coups de matraque. Il porte de larges blessures au sommet de la tête et à la joue gauche.

CE QUE L'ON TROUVE

M. Jules Fondrenoy, jardinier, demeurant rue d'Alger, a trouvé en face de l'église Saint-Martin un parapluie de dame.

— M. Louis Desmadril, demeurant rue Isabeau, 11, a trouvé dimanche une broche avec diamant.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Wanoverbecq et Defrance, M. Gaston Piquart, homme de peine, demeurant rue de Turenne, 15, a été brûlé à l'œil gauche par une paillette de plomb.

Quinze jours de repos.

— Chez M. Alfred Delecourt, M. Victor Delhaye, 48 ans, briquetier, demeurant à Arc-Ainières (Belgique), s'est fait une plaie au pied gauche en marchant sur un éclat de verre.

Trois semaines de repos.

— Chez M. Georges Coustou, Mlle Mathilde Corriet, 20 ans, mécanicienne, demeurant 61, rue de l'Espérance, s'est fait une piqûre au médius droit avec une aiguille à machine.

Quinze jours de repos.

— Aux Magasins Généraux de Paris, boulevard d'Halluin, M. Auguste Vermeulen, 25 ans, manœuvre, demeurant rue de la Chaussée, 41, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire en soulevant une balle de laine.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Edouard Browaets et fils, M. Henri Thérin, 18 ans 1/2, teinturier, demeurant rue Archimède, 4, s'est fait une contusion au pied droit en heurtant un ponton.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Alfred Motte frères et Jules Porisse, M. Emile Delmotte, 52 ans, rattacheur, demeurant rue de la Paix, cour des Beaux-Arts, 12, s'est fait une entorse de l'épaule gauche, en remplaçant une corde à son métier.

Quinze jours de repos.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier, vers midi et demie, un commencement d'incendie, vivement combattu et aussitôt vaincu par les ouvriers s'est déclaré chez Mlle Maria Vandenbrouck, *fabricante* de sacs en papier, 176, rue Turgot, derrière le peignage de l'Union.

Cet incendie est dû à l'explosion d'un bidon d'éclaire qui mit le feu à un tas de sacs en papier qui se trouvaient dans le magasin, *et on ne sait ce qui fût advenu si des ou*vriers n'avaient aperçu de la fumée sortant de la maison. Ils s'empressèrent aussitôt de donner l'alarme et bientôt on inondait le foyer d'incendie avec des seaux d'eau apportés de toutes parts.

C'est à M. Richard Dupont, cabaretier, 182 rue Turgot et à son locataire, Arthur Demynck que revient l'honneur d'avoir arrêté les progrès du fléau.

Lorsque les pompiers arrivèrent, tout était terminé et il ne restait plus qu'à évaluer les dégâts.

elle causé par cet incendie à la somme de 5.000 francs, couverte, du reste, par une compagnie d'assurance.

Mlle Vandenbrouck estime le préjudice à

MOUVEMENT SOCIAL

CORPORATION DES PEIGNERONS. — Jeudi 6 juin, à 8 heures du soir, chez Lucien François, estaminet du « Plat d'Or », 9, Grand'Place, à Roubaix, grande réunion corporative pour tous tous les ouvriers peigneurs de Roubaix et environs.

Les citoyens Fiers et Biltrop traiteropt de l'*utilité syndicale.*

AUX TEINTURIERS SUR ECHEVEAUX. — Une réunion privée pour les ouvriers teinturiers sur écheveaux, syndiqués ou non-syndiqués, aura lieu jeudi prochain, 6 juin, à huit heures précises du soir, au local du Syndicat textile, 73, boulevard de Reims.

Tous les ouvriers de cette corporation sont invités à y assister.

Ordre du jour : Examen de différentes questions intéressant les ouvriers des teinturieries

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 juin 1907

Naissances. — Marie Delaplace, rue Vaucanson, 44. — Henriette Dumazy, rue de la Gare, 11. — Léorie Hannotte, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 20. — Julie Delannoy, rue du Caire, cour Bonnave, 8. — Maurice Dutat, rue de Tunis, 2 bis. — Raoul Lévêque, rue Coligny, fort Cavrois, 21. — Emile Despretz, rue Blanchemaille, 126. — Georges Allegaert, rue de la Concorde, 4. — Hélène Vrammont, rue Bernard, cour Verkindère, 5. — Charles Vankeyneulen, rue Lafayette, 29. — Germinale Marchale, boulevard de Cambrai. — Eugénie Haire, boulevard de Cambrai. — Marceau Dumoulin, boulevard de Cambrai. — Léon Parsy, rue du Bassin, 13. — Jules Lutur, rue Pellart, 75.

Décès. — Pierre Leys, 44 ans, terrassier, rue de la Barbe-d'Or, 6 — Perrine Buino, 40 ans, ménagère, rue de Leuze, 36. — Augustine Carret, 66 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Blanche Vanhoutte, 19 ans, ménagère, place du Trichon, 4. — Léocadie Manche, 70 ans, sans profession, rue d'Alma, 85.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX: 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

LES PROCESSIONNARDS

Personne n'ignore aujourd'hui que les manifestations cléricales de dimanche ne furent que des manifestationnettes. La pétulance de la jeunesse bien pensante fut mal servie par les circonstances. Ce qui devait constituer une protestation grandiose se résuma à quelques criailleries de mauvais goût. Reconnaissons toutefois que si nul accident grave ne se produisit, ce ne *fut pas la faute de MM. les cléricaux qui au*raient été très heureux de se poser en martyrs et de proclamer qu'on leur avait ménagé des traquenards. Nous avons relaté hier l'accident dont fut victime un consommateur qui fut blessé d'une pierre au moment où il sortait d'un estaminet, en face de l'église du Sacré-Cœur.

Un jeune homme de 17 ans, Paul D..., que l'on avait désigné comme étant celui qui avait lancé la pierre a été interrogé par M. Rougeron, *commissaire de police du 1er arrondissement.* Plusieurs témoins ont été entendus ; leurs dépositions se corroborant, Paul D... n'a pas été autrement inquiété. On a, en outre, recherché les personnes qui auraient lancé des pierres contre la façade de l'église du Sacré-Cœur. Les recherches n'ont donné aucun résultat.

DES CNONS AU LIEU D'HERITAGE

Oscar Leplat, 41 ans, mouleur à Lille, rue des Sarrazins, se rendit, lundi matin, à Tourcoing pour y prendre du travail. Il jugea bon de rendre visite à son frère, domicilié, 11, rue du Tourquet, *pour lui réclamer sa part d'un héritage* Il fut reçu par la maîtresse de son frère, une demoiselle Clémentine, dont l'accueil manqua totalement d'aménité. La jeune femme lui administra une magistrale correction et il dut prendre la fuite, non sans avoir été légèrement blessé à l'occiput. Il se rendit chez M. Nédert, commissaire de police du 3e arrondissement et porta plainte contre sa belle-sœur de la main gauche. Légèrement ivre, il protesta de ses sentiments *chevaleresques et jura qu'* « il lui avait été impossible de se défendre, car on ne peut frapper une femme ». Mais il ne put expliquer comment sa... belle-sœur qui ne possédait aucune arme avait pu l'ensanglanter. Les mains de femme sont si légères... Une enquête est ouverte.

LA FRAUDE

Les douaniers de la Marlière ont arrêté, lundi matin, un sieur Jean Debacker, 22 ans, journalier à Bugenkampt (*Belgique*), trouvé porteur d'un kilo 700 de tabac de Moravie. La fraude a été dirigé sur Lille au commencement de l'après-midi.

LA CREVE DES INSCRITS MARITIMS

Cinq gendarmes à cheval, commandés par un brigadier, ont quitté Tourcoing, lundi matin, à 8 heures, se rendant à Dunkerque renforcer leurs collègues, en prévision de troubles inhérentes à la grève des inscrits maritimes.

LES BEAUX DIMANCHES

Il ne se passe de dimanche vierge de bagarre. Le jour de repos dominical est propice aux beuveries et les beuveries qui délient les langues délient aussi les poings. Jules Christory, menuisier, rue d'Odessa, 13, se trouvait dans l'estaminet du « Petit Chasseur », rue de Renaix, lorsqu'il se prit de querelle avec un sieur Piere C..., 18 ans, rattacheur, rue de Guisnes, qui se rossa d'importance. C'est ce qu'il a déclaré à commissaire de police du 3e arrondissement qui a ouvert une enquête.

UN CHEVAL APEURE

Lundi soir, à cinq heures et demie, un camion de la brasserie du Virolois, conduit par François Vandemeulebrouck, 32 ans, rue de la Croix-Blanche, 8, passait boulevard Gambetta. Il était arrivé à la hauteur du numéro 52, lorsque le cheval fut effrayé par une machine à nettoyer les tapis, et se cabra. Il se jeta sur une colonne de support des fils du tramway, après avoir brisé les brancards du camion. Le domestique avait été projeté sur le sol et s'était légèrement blessé au nez. Il put rejoindre son domicile, après avoir été soigné par M. Assemaine, pharmacien, boulevard Gambetta.

POIVROT ET POIVROTE

La nuit dernière, l'agent Avet et le garde Devaux, qui faisaient une patrouille dans le quartier du Blanc-Seau, rencontrèrent rue Cuvier, à deux heures du matin, un voyageur de commerce, Paul Broutin, rue Wattignies. Cet homme était ivre et menait un effroyable tapage. Invité à réintégrer son domicile, il protesta en accentuant ses hurlements. Conduit au poste de police, il fut trouvé porteur d'un revolver et fut nanti de deux procès-verbaux, pour ivresse et port d'arme prohibée.

Louise Becq, 39 ans, *éplucheuse, rue de Rome*, 28, à Roubaix, se trouvait échouée sur un trottoir de la rue de l'Eglise, à minuit. Elle était saoule comme une grive. Le sous-brigadier Boilais la porta jusqu'au poste où l'hospitalité lui fut offerte.

FIN DE GREVE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le commencement de grève qui s'était déclaré dans l'établissement Réquillart-Guéneau, filateurs rue de Bouvines, n'a pas eu de suite. Le travail a été repris lundi matin par tous les ouvriers, y compris celui que le patron avait prétendu congédier.

FUNERAILLES D'UNE NOYEE

Les funérailles de Mme Marie-Louise Dedauw, qui se jeta au canal, près du pont de Mouvaux, dans la nuit de samedi à dimanche, auront lieu aujourd'hui, à 3 heures. La fin tragique de la malheureuse qui souffrait cruellement depuis plusieurs années, fut en quelque sorte une délivrance. Les circonstances de sa mort ont néanmoins désolé sa famille.

REVOLVER HAUT

Deux individus, amis de jeunes gens arrêtés récemment pour bris de clôture, Lucien Mondet et Albert Leveughe, se trouvaient la nuit dernière dans l'estaminet « Au Carillon », rue des Piats. Les alcools absorbés les avaient surexcités et ils menaçaient de tout casser dans le cabaret. La patronne, une dame Glorieux, fut justement effrayée ; *elle courut au poste de po*lice. Les bruyants consommateurs s'esquivèrent avant l'arrivée des agents, mais l'un d'eux avant de quitter l'estaminet tira quatre coups de revolver en l'air, mettant ainsi le quartier en émoi. Le tireur et son camarade sont recherchés.

LEURS RENTES

Chez Tiberghien frères, industriel, rue de Paris, Arthur Vanoverscheide, 32 ans, chauffeur, rue Lacépède, 49, s'est brûlé à la jambe gauche.

10 jours de repos.

— Au même établissement, Henri Edfrennes, 15 ans, aide-rentreur, rue du Clinquet, s'est contusionné au pied gauche.

10 jours de repos.

— Chez Félix Desurmont, industriel, 41, rue d'Austerlitz, Sophie Benoit, 34 ans, moulineuse, rue Marceau, 34, s'est blessée à l'extrémité de l'index gauche.

4 jours de repos.

— Chez Liénart Walnier, teinturier-apprêteur, rue Verte, Désiré Herbé, 17 ans, teinturier, 25, rue de Cronstadt, s'est blessé à l'œil droit.

12 jours de repos.

— Chez Louis Vandaele, entrepreneur, rue Haute, Henri Carrette, 32 ans, homme de peine, rue de Madrid, 40, s'est blessé à la main droite en manœuvrant un sommier.

3 semaines de repos.

AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, à huit heures, la troupe du théâtre du gymnase donnera au Théâtre municipal une représentation de *Mademoiselle Josette, ma femme.* Le principal rôle sera tenu par Mme Marthe Régnier. La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 3 juin 1907

Naissances. — Suys Raymonde, rue d'Alsace, 8. — Hennion Lucien, rue du Moulin, 114. — Desmettre Marie, rue Descartes, 21. — Rémy Fortense, rue Serpentine, cour Roussel, 3. — Legeroq Paul, rue Huchard. — Parent Paule, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1. — *Bourdon Paul, rue de* la Bienfaisance, 1.

Décès. — De Dauw Marie, 60 ans, rue Nationale, 122. — Nys Adèle, 68 ans, rue du Congo, 13. — Dumortier Marie, 8 mois, rue Nationale, 12. — Fleury Julien, 42 ans, rue Nationale, 122.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un journalier, Victoor Julien, 36 ans, demeurant à Leers (Belgique), est tombé d'un échafaudage en mettant sur place du sel sur une planche.

Contusion au genou gauche avec hydrothrate. 25 jours de repos prescrits par le docteur Tribou, de Leers.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS du 3 juin. — *Naissances.* — Alfred Hien, Grand'Place, 18. — Florence De Wilde, Beck. — Gustave Deprost, *Plouys.* — Robert Gripaert, rue Nadaud, 35 bis. — Jean-Baptiste Durinck, Petit-Tourne.

Publications. — Jean-Baptiste Harlson, ouvrier agricole, et Adronie Lameyse, soigneuse. — Jean-Baptiste Dujardin, homme de peine, et Maria Stimagne, ménagère. — Jules Flipo, apprêteur, et Laure Bény, tisserande. — Gustave Lebrun, rentreur, et Hélène Nottebaert, ourdisseuse. — Léon Desprez, tisserand, et Zoé Nutte, doubleuse. — Georges Despierre, tisserand, et Marie Castelain, soigneuse. — César Sery, homme de peine, et Marie Delrue, retordeuse. — Louis Dhainaut, trieur de laine, et Angèle Delattre, visiteuse de pièces.

Décès. — Florimond Duquennoy, 61 ans, tisserand, Houzarde. — Jean Vansverbeque, 19 ans, mécanicien, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Edmard Delrue, 81 ans, sans profession, Petit-Paris.

FLERS

REUNION SOCIALISTE. — La réunion socialiste organisée par la section de Flers a obtenu un plein succès et c'est devant une salle comble qu'ont pris la parole les orateurs venus pour défendre la candidature du citoyen Constant, pour l'élection cantonale du 21 juillet.

Après quelques mots du candidat qui préside et qui tient à montrer le caractère purement socialiste de sa candidature, les citoyens Levrault et Bagheboom ont pris successivement la parole pour développer le programme collectiviste et engager les citoyens présents à faire une propagande incessante dans la commune et dans le canton.

Les bourgeois rouges et les bourgeois blancs sont les adversaires de la classe ouvrière, les travailleurs ne doivent pas plus compter sur les uns que sur les autres. Ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Il est donc nécessaire de travailler sans relâche et sans trêve à faire des socialistes.

Tels sont en résumé les conseils donnés par nos camarades aux démocrates de Flers.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis estaminet Duponchelle, après avoir entendu les citoyens Levrault et Bagheboom, s'engagent à lutter pour l'avènement du Parti socialiste sur le triple terrain politique, syndicaliste et coopératif.

« Ils s'engagent aussi à faire triompher la candidature nettement collectiviste et ouvrière du citoyen Auguste Constant. »

MOUVAUX

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La séance d'inauguration de la Consultation officielle de nourrissons dirigée par M. le docteur Albert Vincent, médecin inspecteur des enfants du premier âge, a eu lieu hier, lundi, sous la présidence de M. le docteur Potelet, inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques.

Diverses notabilités avaient honoré de leur présence cette solennité. Nous avons remarqué Mme et Mlle Vincent, femme et fille de M. le Préfet du Nord, Mme Potelet, femme de l'inspecteur départemental, M. le docteur Comte, médecin des hôpitaux de Paris et sa dame, M. Dubern, maire de Mouvaux, etc.

A cette séance, quarante-sept enfants ont été pesés et examinés sérieusement. La prochaine fois, c'est-à-dire dans quinze jours, ce sera le tour d'autres nourrissons.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil se réunira jeudi, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Application de la loi du 13 juillet 1903 (art. 4) pour la répartition de la contribution personnelle mobilière à Mouvaux en 1906 : avis sur la détermination du *maximum de* base de loyer imposable. — 2. Traitement du secrétaire et des employés de la mairie. — 3. Renouvellement de la tenue de la Musique municipale. — 4. Allocation pour fête vélocipédique à Mouvaux. — 5. Souscription au monument commémoratif à ériger à Billy-Montigny en mémoire des victimes de Courrières. — 6. Indemnité de logement à une institutrice. — 7. Pavage d'une partie de la rue Jean-Bart et réparation de la partie pavée. — 8. Prévision pour aménagement de l'ancien presbytère. — 9. Autres crédits divers. — 10. Vote du budget supplémentaire pour 1907. — 11. Avis sur une demande d'emploi de professeur du cours de coupe. — 12. Demande de placement d'une jeune fille aveugle à l'Institution de Ronchin. — 13. Vote du budget primitif de 1908. — 14. Budget supplémentaire 1907 et budget primitif pour 1908 du Bureau de bienfaisance ; avis. — 15. Budget supplémentaire 1907 et budget primitif pour 1908 de l'Hospice ; avis.

WASQUEHAL

MUSIQUE ET POLITIQUE. — Il existe un proverbe disant que la musique adoucit les mœurs et rapproche les gens, qui n'a pas l'air d'être mis en pratique dans notre commune, surtout par certains entrepreneurs ou capitalistes qui opposent leur *veto* sur les décisions de certaines sociétés musicales.

Témoins les deux faits suivants :

La municipalité républicaine socialiste avait décidé en 1906 de faire un festival les 14-15 avril dernier ; elle avait jugé de son devoir de demander la collaboration de toutes les sociétés de la commune, c'est-à-dire les musiques la Fanfare, la Philharmonique, la Jeune France, les anciens militaires « le Ralliement » et la société de gymnastique « l'Espérance ».

L'intention de la municipalité était dégagée de toute préoccupation politique. Elle ne poursuivait que ce but excellent en soi, l'intérêt de tous les contribuables de la commune. Cette bonne intention était si claire, que toutes les sociétés musicales ci-dessus avaient répondu avec empressement aux premiers appels.

Après plusieurs réunions d'études et d'organisation auxquelles avaient pris part les délégués des dites sociétés, la municipalité ne fut pas peu surprise d'apprendre que la Fanfare refusait désormais son concours. Quelles raisons ? Aucunes ! sinon la politique, de certain entrepreneur clérical, membre influent dans la société, qui opposait son *veto* malgré la presqu'unanimité des membres qui ne demandait pas mieux de collaborer à cette fête d'intérêt tout à fait commercial.

Les mêmes raisons dirigent aujourd'hui les actes d'un gros capitaliste du quartier du Carpreau, qui par son influence dans la société la Philharmonique de la Planche-au-Riez, a opposé son *veto* parce que cette musique avait sollicité une subvention de l'administration républicaine socialiste.

Comment, une musique à qui j'ai donné, à qui j'ai fait ??? et dont je me proposais de faire ???? patati et patata, recevrait une subvention d'une municipalité républicaine socialiste et serait par cela même obligée de jouer pour la fête du Premier Mai ,oh ! cela jamais. Aussi, vite, dépêchez-vous d'écrire à l'administration que vous refusez désormais tout subside, désirant rester libre de vos actions, ou sans cela, plus rien. Et voilà le tour joué.

L'attitude de ces potentats semble au moins bizarre ; nous avons tellement l'habitude d'entendre des gens de leur opinion proclamer la libéralité de leurs idées et répéter qu'ils ne s'occupent aucunement de politique quand il s'agit d'intérêts communaux, que les actes rapportés ici doivent nous surprendre. Cependant il y a longtemps que nous savons que les gens de la réaction n'agissent jamais que *sous l'empire* de leurs passions politiques.

LILLE

La roue de la mort

Un enfant de six ans a eu le ventre écrasé par une voiture de messager.

Un horrible accident est arrivé hier Place Casquette, et a mis dans un profond émoi tout ce quartier.

Un malheureux enfant a trouvé une horrible mort sous une lourde voiture. C'est en jouant qu'il fut emporté par la sanglante camarde et au milieu d'un rire que le prit le hoquet d'agonie.

Hier, vers quatre heures et demie, un enfant de six ans, Georges d'Hem, rue d'Haubourdin, 6, jouait Place Casquette, avec quelques-uns de ses petits camarades.

Il vit passer une lourde voiture de messager, chargée de près de 4.000 kilos de marchandises et sous laquelle un plateau suspendu lui sembla un endroit propice à une promenade amusante.

Sous la voiture de M. Delboet Victor, messager à Templeuve, le jeune d'Hem s'avança donc imprudemment, et s'assit dans le plateau suspendu.

Soudain, il voulut descendre.

Il le fit malheureusement par la droite et tomba devant la roue. Celle-ci, impitoyablement, continua sa course et lui broya le ventre, écrasant le bassin.

La mort du pauvre petit fut instantanée. On cria au conducteur d'arrêter. Mais trop tard. La mort avait fait son œuvre.

M. le docteur Druon ne put que constater le décès dans une pharmacie voisine où on avait transporté le cadavre.

On juge de la douleur des parents en voyant leur malheureux enfant, victime de son jeu fatal.

Concours de véhicules industriels

Les véhicules arriveront à Lille vers midi et iront ensuite à l'Exposition du Palais-Rameau.

C'est aujourd'hui que l'épreuve des véhicules industriels et de petit tourisme se déroulera à Lille.

Ce matin, les véhicules partiront d'Amiens et arriveront à Lille, par Arras et Béthune, un peu avant midi. Jeudi, ils retourneront à Paris, en passant par Saint-Quentin, où ils s'arrêteront, pour suivre sur Compiègne, le lendemain, et enfin, terminer le samedi 8 juin, à Paris, après 19 jours de circulation sur des itinéraires supérieurs à 100 kilomètres par jour.

Les véhicules industriels arriveront à Lille par la porte de Béthune et suivront l'itinéraire suivant, pour se rendre d'abord à Roubaix et Tourcoing :

Porte de Béthune, rue de Loos, rue d'Esquermes, rue Léon-Gambetta, place de la République, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grande-Place, rue Faidherbe, rue des Ponts-de-Comines, rue de Roubaix, porte de Roubaix, rue du Faubourg-de-Roubaix, Mons-en-Barœul, Croix, Roubaix, (traversée : rue de Lille, rue Neuve, Grande-Place, rue de la Gare, rue de l'Alma, rue Saint-Vincent-de-Paul, rue d'Alsace et boulevard de la République), puis Tourcoing, (traversée : boulevard Gambetta, place Thiers, rue Carnot, place Charles-Roussel, Grande-Place, rue de Lille, rue de Paris, gare des Francs), route Madeleine, et retour à Lille (traversée : porte de Gand, rue de Gand, place Saint-Martin, rue des Chats-Bossus, rue Grande-Chaussée, rue du Marché-au-Fromage, Grande-Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté, rue de Bourgogne, Palais-Rameau.

Les véhicules seront garés au Palais-Rameau, où ils seront exposés publiquement, mercredi, toute la journée (entrée : 25 centimes, au profit des pauvres). Dans la soirée, à huit heures et demie, aura lieu, au Cercle du Commerce, 5, rue Jean-Roisin, à Lille, la réception offerte par l'Automobile-Club du Nord.

La Réorganisation de la Police

Que va être la réorganisation de la police ? — **Quelques indiscrétions à ce sujet.**

On est assez intrigué en ville de savoir ce qui va sortir des travaux de la commission de réorganisation de la police. Las, depuis si longtemps, de se plaindre, le public n'ose plus croire qu'un jour il sera mis à l'abri des voleurs, cambrioleurs et rôdeurs de toutes espèces.

Nous avons cru bon de prendre un peu le vent des délibérations et des parlottes de cette commission pour donner aux Lillois par avance quelque idée de ce que sera l'œuvre nouvelle.

Il est évident qu'elle sera différente de l'organisation actuelle de la police. La Municipalité, arrivant à la fin de son mandat, s'intéresse soudain aux contribuables et après les avoir oubliés durant des années, s'apitoie soudain sur leur soir et leurs misères.

Quand on dit oublié, c'est toute question de centimes additionnels mise à part, bien entendu.

La ville serait désormais divisée en trente-cinq quartiers, que des agents munis de chiens garderont. Ces agents auront des trompes, comme à Gand, pour appeler à l'aide. Ils marcheront durant sept heures dans leur quartier respectif, en surveillant toutes les portes, tous les volets, pour s'assurer s'ils sont bien fermés.

La police dite en tenue sera modifiée sur le système parisien. La création d'officiers de paix, la modification de l'organisation des commissariats, où deux inspecteurs de police seront attachés, où un garçon de bureau fera les courses, qu'actuellement font les agents, un réseau de rondes nocturnes à itinéraires imprévus, assurera à Lille, comme Paris, une sécurité complète.

Les faubourgs des Postes et de Lambersart auraient des postes, où des secrétaires de police expédieraient les affaires qui actuellement obligent le public à des démarchs en de lointains arrondissements.

La police de sûreté sera fortifiée et divisée en trois grandes brigades, de recherches, des mœurs, de service général. Son effectif, qui est environ d'une quarantaine d'hommes à l'heure qu'il est, serait porté à 84 unités.

La police en tenue comprendrait 248 hommes.

Une nouvelle qui sera accueillie avec joie par les agents, c'est qu'il a été question de les augmenter. Leur traitement serait, en général, augmenté de 100 francs par an.

Pour parer aux dépenses nouvelles qu'entraînerait cette réfection des services de sécurité un service de recettes serait organisé. On créerait à la Ville des revenus en faisant payer tous les services privés de police (garde des foires ,des bals, etc), recherches de sûreté privée, etc.

Voilà, grosso modo, quelques indiscrétions sur le projet de nouvelle police que nous avons pu recueillir. Il est évident que ce n'est as pencore réalisé. Mais la Municipalité a toujours promis qu'on s'occuperait sérieusement de faire le nécessaire.

Dam ! c'est quelque chose qu'une commesse.

L'IVROGNE ET LE SAGE

Vers minuit un sieur Alfred Nobécourt, 34 ans, sans domicile fixe, eut l'idée fantastique de se déshabiller rue Neuve, en face de la rue Saint-Nicolas. Il avait le torse nu et exhibait